

Les tenues de service courant et de travail des officiers de marine

Voici les tenues portées par les officiers dans la vie de tous les jours, à bord et à terre.

Longtemps, le caractère pratique et confortable fut étranger aux tenues portées par les officiers. A titre d'exemple, pour la coiffure, il fallut attendre 1837 pour qu'ils disposent de la casquette. Avant cette date, le chapeau monté – le bicorne – était de mise en toutes circonstances. Compte tenu de la hauteur de cette coiffure, on imagine que par grand vent sur le pont d'un vaisseau soit elle était portée avec une jugulaire, soit elle n'était pas portée...

1. Une première tenue relativement plus confortable, avec la redingote et la casquette.

Au-delà des coiffures, intéressons-nous d'abord aux effets portés sur la partie supérieure du corps. Le Premier Empire introduisit la redingote en petit uniforme, vêtement encore assez formel mais plus confortable que l'habit, même de petite tenue.

La redingote disparut le 31 octobre 1819 : l'ordonnance du Roi réglant l'uniforme des officiers de vaisseau voulait sans doute à cet égard, comme dans d'autres domaines, revenir aux pratiques de la Marine de l'Ancien Régime. Elle réapparut toutefois sous la Monarchie de Juillet, décrite dans l'ordonnance du 20 juillet 1837, mais pas pour les officiers généraux qui n'en disposèrent qu'au cours de la Deuxième République, à partir du 17 avril 1850. Cependant, pour ces derniers, elle devait encore être portée avec les épaulettes car les étoiles du grade n'avaient pas encore fait leur apparition sur les manches, ce qui ne facilitait pas le port du caban ou du manteau. Les officiers subalternes et supérieurs avaient été plus chanceux de ce point de vue, car un texte du 1^{er} décembre 1848 avait enfin introduit les galons sur les manches, ce qui devait permettre à la majeure partie des officiers de se passer des encombrantes épaulettes pour indiquer leurs grades.



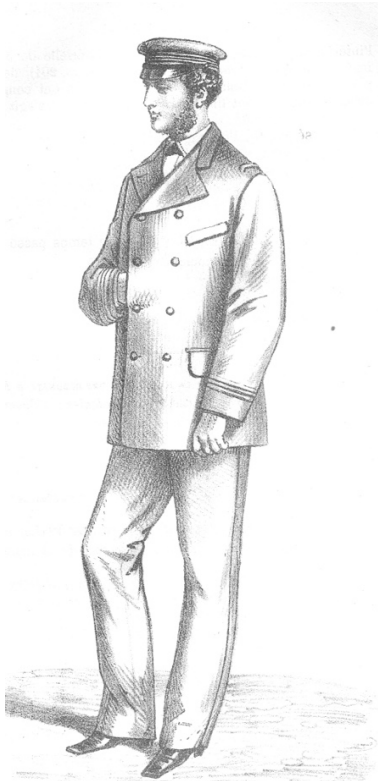
Voici un aperçu des tenues les plus « décontractées », donc de service courant ou de travail, des officiers de marine au cours de la Deuxième République (à gauche ; un capitaine de frégate, dessiné par Levert) et sous le Second Empire (au centre et à droite ; un enseigne de vaisseau, dessiné par Pruche, et un capitaine de frégate, dessiné par Valmont) : le petit uniforme comprend la redingote ; il n'y a rien de plus léger.

2. Le premier veston.

La première vraie avancée en matière de confort reste l'arrêté du 7 février 1873 qui créa le veston bleu à coupe croisée, double rangée de boutons et col ouvert, pour tous les officiers. Cependant, les

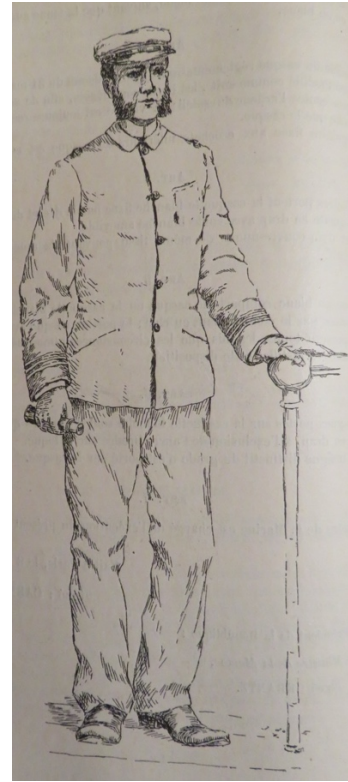
circonstances de son port restaient encore très limitées : l'officier devait être de quart au mouillage ou à la mer, mais tout cela uniquement de nuit, car de jour il fallait être mieux vêtu.

La coupe du veston évolua le 8 août 1889 vers un modèle plus simple, à une seule rangée de boutons et au col fermé et rabattu ; il pouvait être en drap de laine ou, suprême confort, en flanelle bleue. Au même moment, un veston blanc fit son apparition, de coupe analogue, qui serait néanmoins modifiée deux ans plus tard avec un col « officier ».



Veston du modèle 1873
(illustration du Bulletin officiel)

Ces vestons purent être portés en tenues n°4 et n°5 selon le décret du 3 juin 1891, ce qui élargissait les conditions de leur port, notamment pour le bleu, au branle-bas de combat – notre poste de combat, mais à l'époque les hamacs devaient être roulés et plaqués contre le bordé pour en améliorer la protection, tradition de la vieille marine en bois désormais obsolète –, lors des descentes à terre, lors des quarts et des gardes à bord et à terre, mais maintenant de jour comme de nuit, ou en « *tenue de bord dans toutes les circonstances ne comportant pas une des autres tenues* », ce qui correspondait bien à ce que nous appelons aujourd'hui le service courant.



Veston du modèle 1889
(illustration du bulletin officiel)



Officiers dans un carré de bâtiment au début des années 1900

Le veston blanc eut à subir une modification à partir du 5 février 1912. Les galons amovibles au bas des manches furent alors remplacés – contrainte du lavage oblige – par des pattes d'épaule semi-rigides au corps blanc pour les officiers de marine et de l'étoffe distinctive du corps pour les officiers assimilés. Ces pattes blanches seraient remplacées par des pattes en drap bleu, comme nous les connaissons aujourd'hui, à la faveur du décret du 11 avril 1926. Dans le même temps, le col officier du veston blanc serait remplacé par un col ouvert.

Mais revenons au veston bleu. La mode anglo-saxonne – nos officiers de marine côtoyèrent des officiers britanniques pendant la Première Guerre mondiale – inspira l'uniforme français le 18 avril 1918, date de l'apparition du veston croisé en drap à deux rangées de quatre boutons et col ouvert, qui est globalement arrivé jusqu'à nous (sa coupe à l'anglaise a traversé plus d'un siècle !). La nature de son drap et sa couleur connurent cependant des évolutions, les principales étant pour les officiers l'adoption d'étoffes plus modernes et plus faciles à entretenir – la laine laissa la place au polyester-laine en 1961 – et le choix de la couleur « bleu Louise » en 1931, plus clair que le bleu traditionnel qui était presque noir. De son côté, le coton du veston blanc serait remplacé par le polyester-viscose en 1966.

3. Une première tenue kaki.

Cependant, alors que le port du veston se généralisait, y compris dans des circonstances où l'on n'aurait jamais imaginé se passer d'une redingote, certes plus « habillée », le besoin d'une tenue plus confortable et moins salissante dans certains emplois se fit jour.



Des tenues kaki portées par des officiers mécaniciens de 3^e classe et tenues blanches portées par des enseignes de vaisseau de 2^e classe à bord du croiseur Jeanne d'Arc lors de la campagne 1919-1920

Avec cette tenue kaki, il fallait porter une casquette en drap bleu ou à coiffe blanche, car il n'y avait pas encore de coiffe kaki.

Au début des années 1930, le veston gagnait du terrain et s'imposait en tenue de service courant. Sur neuf tenues décrites par l'arrêté du 22 janvier 1931, quatre prévoyaient le port du veston, bleu ou blanc, signe d'une simplification de la tenue et d'une évolution vers plus de confort. L'existence de la tenue kaki en coton, comme la blanche, était quant à elle confirmée ; son port pouvait être autorisé « 1. à la mer pour remplacer les vêtements de toile blanche quand ils ont été prescrits. 2. A l'intérieur des bâtiments, pour les officiers appelés à se rendre dans des locaux salissants. 3. Dans l'enceinte des arsenaux et établissements de la Marine à terre, dans les mêmes circonstances qu'au 2. »

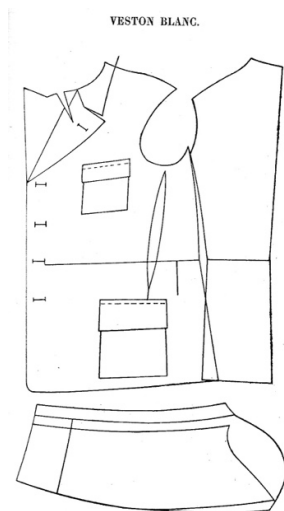
Déjà, le décret du 12 mai 1912 avait introduit la possibilité de porter une tenue kaki à bord ou dans les ateliers, sans toutefois la décrire, mais tout en précisant que son veston ne comportait aucune marque de grade, ce qui imposait par conséquent le port de la casquette avec ses galons. Cependant, cette tenue resta marginale – son port fut sans doute cantonné aux officiers mécaniciens et aux officiers des équipages jusque dans les années 1920.

L'arrêté du 6 août 1923 confirma la possibilité de revêtir une tenue kaki, désormais pourvue d'insignes de grade, donc toujours les pattes d'épaule blanches pour les officiers de marine et les officiers des équipages...



Le capitaine de vaisseau commandant l'École navale en 1926-1927

On en resta là jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale au cours de laquelle, à partir de 1943, les officiers français côtoyèrent des officiers américains vêtus d'une tenue de service courant, voire de sortie, de couleur kaki. Ce point eut sans doute son importance immédiatement et des années plus tard. Les difficultés d'approvisionnement et de blanchissage en Afrique imposèrent ainsi d'autoriser le port de la tenue kaki, dont l'existence avait été rappelée en 1931, en dehors des cérémonies officielles où le blanc complet restait imposé. En pays très chauds, le short et la chemisette kaki étaient même autorisés en service courant.



Coupe du veston blanc adopté en 1926 pour les officiers



Un lieutenant de vaisseau et un enseigne de vaisseau de 2^e classe en blanc complet à bord dans les années 1930 (Maurice Toussaint)



Un lieutenant de vaisseau, un enseigne de vaisseau et un second maître en tenue panachée dans les années 1930 (Maurice Toussaint)

4. Une première convergence officiers – officiers mariniers – quartiers-mâîtres et matelots.

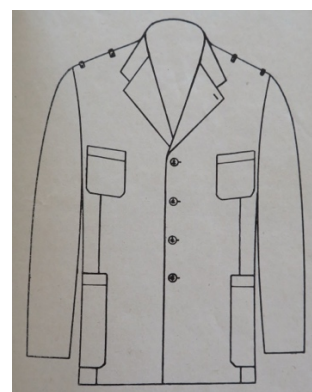
Dans le cadre d'une rationalisation des tenues de travail, le 21 juin 1948 fut adoptée, pour les officiers et les officiers mariniers, une tenue de travail en toile de lin gris-bleu, tissu déjà retenu pour la confection des vêtements de travail des quartiers-mâîtres et matelots – c'était une première –, composée d'un pantalon et d'un blouson. Pour ce dernier, les insignes de grade étaient cousus sur un morceau de drap bleu à glisser dans les pattes d'épaule. Exit donc le kaki.



Premier maîtres dans la tenue de travail 1948

Il faut croire que la coupe de cette tenue de travail ne donnait pas satisfaction mais qu'au contraire cette tenue moins salissante que le blanc complet et moins chaude que le bleu – le veston bleu restait porté en tenues de cérémonie et de service courant – rencontrait un certain succès en service courant, car dès décembre 1949 il fut envisager de la modifier pour la rendre sans doute plus digne de ce service en complément de la tenue blanche. Le modèle de blouson ne convenait manifestement pas ; le tissu se froissait très rapidement.

Une étude fut alors lancée pour y remédier. Dès le 26 avril 1950, une nouvelle coupe fut décidée pour la tenue de service courant, mais le changement n'intervint réellement que deux années plus tard : le 29 avril 1952 fut décrit un nouveau pantalon à la coupe plus ajustée, mais toujours en sergé de coton gris-bleu ; le descriptif du nouveau veston, dont la coupe était identique au veston blanc, ne fut quant à lui publié que le 3 juillet 1953.



Modèle du veston adopté en 1953 pour la tenue gris-bleu. Le veston blanc, puis plus tard le veston kaki, reprendraient la même coupe

5. Les officiers et officiers mariniers d'un côté, les QMM de l'autre.

Cependant, l'étoffe gris-bleu faisait pâle figure à côté du kaki des officiers américains et la commission de la tenue du 15 juin 1956 – une instance créée le 17 août 1949, mais qui ne s'était pas encore intéressée

à la tenue de service courant – proposa au secrétaire d'État aux forces armées « Marine » d'adopter une tenue légère kaki en remplacement de la tenue gris-bleu. Cette tenue kaki fut adoptée le 21 août 1956 dans une circulaire signée par le secrétaire d'État qui précisait que « *Le tissu retenu est en coton kaki d'une nuance voisine de celle du kaki américain porté réglementairement dans la Marine jusqu'en 1948.* »

Il fallut quelque temps cependant pour équiper officiers et officiers mariniers avec cette tenue destinée à être portée dans les circonstances où les uniformes en drap bleu étaient jugés trop chauds et ceux en toile blanche trop salissants : déjà prise en compte dans l'arrêté n°82 du 2 août 1957, en tissu pour le service courant et en toile pour le travail, ce ne fut que le 7 novembre 1958 que le Commissariat de la Marine en définit le descriptif ; l'étoffe adoptée pour la tenue de service courant (veston, pantalon, chemise à poches de poitrine) était un tissu sergé de coton kaki clair. La lecture de la circulaire du 9 juillet 1959 montre que la Marine entendait bien que ses officiers et officiers mariniers eussent deux types d'effets kaki, ceux de la tenue de travail en mesures industrielles, en toile de coton (veston, pantalon, chemise, chemisette), et ceux de la tenue de sortie et de service courant confectionnés sur mesure, alors en tissus de laine et Tergal¹, dont la notice d'entretien interdisait le repassage ; c'est dire que cette étoffe se comportait mal à la température et donc au feu, tout comme la chemise kaki sans poches de poitrine pouvant être portée sous le veston, qui était potentiellement confectionnée en popeline de nylon (descriptif du 23 mars 1959).



A bord du Duperré en 1957. Le lieutenant de vaisseau à gauche porte la tenue kaki adoptée en 1956, alors en coton. A cette époque, la coiffe kaki pour la casquette n'existe pas encore ; c'est donc soit la coiffe bleue soit la coiffe blanche qui est prescrite selon la saison (ECPAD)

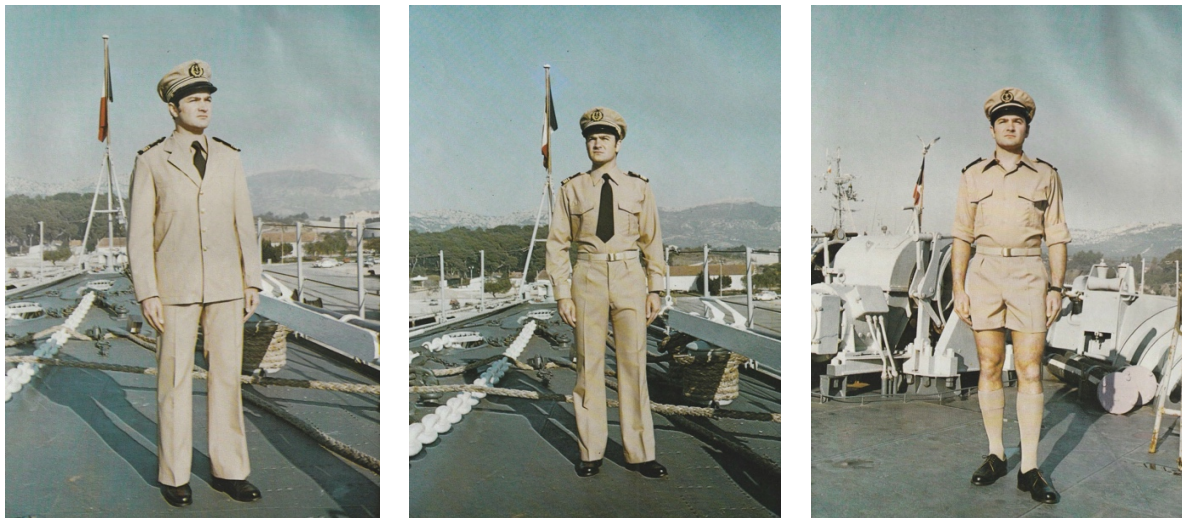
Une circulaire du 13 novembre 1958 prévoit que les tenues gris-bleu pourraient encore être portées jusqu'à nouvel ordre du fait de l'importance des commandes d'effets kaki à satisfaire. Et cela prit en effet un certain temps d'en doter toute la Marine, car la nouvelle tenue kaki ne fut rendue réglementaire que le 1^{er} juillet 1960 pour les officiers et le 1^{er} janvier 1962 pour les officiers mariniers (circulaire du 27 avril 1960). Évolution importante, désormais cette tenue était portée avec une coiffe de casquette de la même couleur !

Cependant, en 1962, pour une facilité d'entretien et parce que l'armée de Terre avait également adopté la tenue kaki, la commission de la tenue eut à se prononcer, à la demande du ministre, sur le remplacement du sergé de coton de la tenue de travail par un tissu synthétique Tergal. Elle conclut que le meilleur aspect du tissu de la marine n'était pas de nature à ne pas retenir le tissu de l'armée de Terre... Pour autant, une circulaire du 27 septembre 1963 évoque un tissu polyester kaki clair, mais peut-être pour le kaki de service courant. Quel tissu a alors réellement adopté la Marine ? Nous pensons qu'elle conserva le coton pour la tenue de travail.

Quoi qu'il en soit, en 1975, les effets kaki clair ne semblaient plus fabriqués que d'une seule étoffe adoptée par la décision du CEMM du 12 juillet 1974 – un descriptif du 14 août 1975 indique que veston et pantalon sont en polyester laine, par tradition considéré comme étant du Tergal –, à l'exception cependant des chemises qui pouvaient être confectionnées avec quatre étoffes différentes depuis le 26 mars 1971 (coton, polyester-laine, popeline de coton ou popeline polyamide). Ces effets pouvaient être indifféremment portés en tenue de travail ou en tenue de sortie, mais la tenue de travail ne comprenait pas le veston alors que les tenues de sortie et de service courant imposaient son port. Il subsistait toutefois

¹ Le Tergal ici évoqué était un mélange de polyester et de coton dans des proportions de l'ordre de 70% / 30%. Par la suite, les marins baptiseraient « Tergal » tout effet dont l'étoffe était composée majoritairement de polyester.

des effets kaki en toile de coton qui purent être portés en tenue de travail jusqu'en 1980 : le CEMM décida leur suppression le 16 janvier à la suite d'une réunion de la commission de la tenue. Les effets blancs furent quant à eux confectionnés en tissu polyester coton jusqu'en 1978, année où le coton fut remplacé par la viscose, au moins pour le pantalon (descriptif du 10 mars).



Les différentes tenues kaki en 1978 en polyester laine (dites Tergal). De gauche à droite : tenue n°27, tenue n°31, tenue n°33

6. Une tenue de service courant et de travail commune à tous les marins.

On en resta là jusqu'en 1987, les effets kaki étant jusque-là intégralement confectionnés en polyester-laine, y compris les chemises depuis le 11 février 1983, au comportement au feu aussi problématique que le Tergal – nous n'avons toutefois pas signalé l'autorisation, donnée à partir de la fin de 1978, de porter le nouveau jersey à pattes d'épaule en tenue de travail kaki par temps froid (décision du CEMM du 8 septembre), à la suite d'une réunion de la commission de la tenue. Une réunion de cette commission valida l'adoption d'une nouvelle tenue de service courant, qui fit l'objet d'une décision du CEMM le 11 février 1987 et entra en service le 11 juillet 1988. La nouvelle tenue de service courant, mais aussi de travail, comprenait un pantalon ou un short, en sergé coton polyester² bleu chiné, une chemise ou une chemisette en coton polyester bleu clair, le tout sur un tricot de coton bleu marine, proche de celui à l'ancre des quartiers-maîtres et matelots adopté à partir de 1977. Le port du pantalon permettait le cas échéant celui du jersey bleu à pattes d'épaule, celui du short les sandales midship.



Maître en tenue de service courant de 1987 (tenue n°104)

L'adoption de cette nouvelle tenue, alors portée à bord, était une des conséquences de l'exploitation du retour d'expérience de la guerre des Malouines au cours de laquelle les marins britanniques eurent à souffrir de leurs effets majoritairement en synthétique. Cette tenue restait en partie fabriquée en polyester, comme les effets kaki qu'elle remplaçait, mais en moindre proportion. De surcroît un tricot de coton évitait que la peau soit directement en contact avec la chemise en cas de température excessive due à un incendie. La tenue bleu chiné – bleu clair fut distribuée progressivement ; les « Tergal » kaki disparurent totalement le 2 mai 1991 (décision ministérielle).

7. Vers une tenue thermostable.

Parallèlement à l'adoption d'une nouvelle tenue de service courant, la Marine adopta une tenue de combat à la mer en coton gris. Le 2 mai 1991, une combinaison de combat en coton bleu ignifugée remplaça la tenue de coton gris.

² Par rapport au Tergal, les proportions de coton et de polyester sont globalement inversées, de l'ordre respectivement de 70% / 30%.

L'évolution ultime en matière de résilience vis-à-vis des avaries de combat n'intervint qu'au cours des années 2000 avec l'arrivée d'une combinaison bleu marine en sergé thermostable, complétée d'une cagoule et de gants en coton.

Dès 2003, la commission de la tenue avait commencé à étudier la généralisation de cette combinaison thermostable (tout comme la question de sa séparation en un pantalon et une veste de même nature), appelée « tenue de protection de base » (TPB) et l'abandon en parallèle de la tenue de service courant. Si le premier volet fut adopté en 2008 – en fait la Marine adoptait là un modèle unique pour tous –, on renonça cependant à supprimer la tenue de service courant. La raison en était que l'on craignait que la combinaison perde ses propriétés thermostables à l'issue d'un usage immodéré et inadapté, l'exposant à bord aux graisses et huiles de toutes sortes, mais aussi à de très nombreux lavages.



La tenue de protection de base (TPB) de 2008. L'inscription Marine nationale dans le dos, jugée importante pour une meilleure visibilité des marins dans les médias audiovisuels, apparut plus tard

La chemise bleu clair et le pantalon en sergé bleu chiné étant passée de mode et ne répondant pas totalement aux exigences de protection minimale contre le feu – portés seuls ou sous la TPB –, on étudia leur remplacement respectivement par un polo de type « Lacoste » à partir de 2007 (comité de la tenue du 31 mai) puis par un pantalon de treillis bleu marine. Tous deux en coton furent retenus en 2010, la fabrication du second étant mise en attente.

8. Une tenue qui n'est plus pour les officiers que de travail.



Aspirant en tenue de travail de 2010 n°103

Et c'est ainsi que la marine adopta un « superbe » polo à manches longues ou courtes, avec des pattes d'épaule, alors qu'il eut été préférable d'adopter une marque de grade auto-agrippante sur la poitrine, mais elle souhaitait en faire l'économie puisque les manchons figuraient déjà dans le trousseau ou le sac de tous les marins.

De fait, avec le remplacement de la tenue sergé bleu chiné et bleu clair, la Marine abandonnait toute tenue de service courant au profit d'une tenue exclusivement de travail, d'autant que cette tenue est potentiellement accompagnée de chaussures de sécurité ou qui s'y apparentent (chaussures de service courant), qui peuvent néanmoins être remplacées par les chaussures basses noires. Si les officiers à terre ou au mouillage n'appréciaient guère le bleu chiné et le bleu clair, lui préférant d'emblée le pantalon de polyester-laine bleu marine et le jersey à pattes d'épaule ou le pantalon léger bleu marine et la chemisette blanche, il n'est pas sûr que la tenue de travail d'aujourd'hui ait leur faveur, sauf pour économiser du pressing ou des heures de repassage. Nous concluons en estimant que le seul attrait de cette tenue est qu'elle nous a évité l'obligation du port du treillis, retenu depuis déjà quelques années par les marins américains...

Pour résumer, voici une chronologie schématique de l'adoption et du port des différents effets et étoffes adoptés pour les tenues de travail et de service courant des officiers (et des officiers mariniers) depuis 1945 :

Tenues de travail et de service courant Chronologie après 1945

